

	Véhicule particulier (VP) Sauf Taxis, Auto-écoles, VSL...	Véhicules utilitaires (VU) Et Taxis, Auto-écoles, VSL...	Dérivés VP*
Essence & Hybride essence (conso essence)	TVA récupérable à 10% en 2017, 20% en 2018, 40% en 2019, 60% en 2020, 80% en 2021	TVA récupérable à 20% en 2018, 40% en 2019, 60% en 2020, 80% en 2021, 100% en 2022	
Diesel & Hybride diesel (conso diesel) & Super Ethanol E85	TVA récupérable à 80%	TVA récupérable à 100%	
Electrique/GPL/GNV	TVA récupérable à 100%		

**(\*) Pour les dérivés VP réversibles (VASP/M1) et les CTTE/N1 double cabine, reclassement possible en VP par certaines administrations fiscales locales.**